



Rentrée scolaire 2026-2027

Chers élèves et parents,

Après la famille, l'école est le deuxième lieu d'importance où les enfants apprennent à vivre en société. Le document que vous recevez aujourd'hui est un outil essentiel à notre partenariat pour accompagner votre enfant dans son développement de citoyen de demain. Prenez le temps de le lire attentivement et de vous y référer tout au long de l'année.

Pour vous soutenir, notre site internet (<https://hirondelles.cssmi.qc.ca/>) regorge de renseignements utiles. Je vous invite notamment à consulter l'onglet « École », qui vous permettra de mieux comprendre notre fonctionnement au quotidien.

Sachez que les enseignants, les techniciennes, les membres du personnel administratif ainsi que la direction demeurent en tout temps disponibles pour collaborer avec vous et veiller au bien-être de vos enfants.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026-2027 !

Emmanuelle Laberge
Directrice

Karine Desjardins
Directrice adjointe

Josianne Leblanc
Directrice adjointe



Entrée progressive pour les élèves du préscolaire seulement

Nous accueillerons les élèves du préscolaire dans la cour de l'école lors d'une première journée d'accueil, qui aura lieu le jeudi 27 août. L'accueil se déroulera en deux temps, soit de 8 h à 9 h ou de 9 h 30 à 10 h 30.

Groupe 1 - 8H à 9H: Nom de famille débutant par la lettre A à K

Groupe 2 - 9H30 à 10H30 : Nom de famille débutant par la lettre L à Z

Pour cette première rencontre, vous serez invités à accompagner votre enfant en classe. Nous vous demandons d'apporter son sac d'école contenant toutes les fournitures scolaires indiquées sur la liste.

Voici l'horaire de l'entrée progressive :

Jeudi 27 août	8h00 à 9h00 : (groupe 1 accompagné d'un parent) 9h30 à 10h30 : (groupe 2 accompagné d'un parent)
Vendredi 28 août	7h40 à 11h10
Lundi 31 août	7h40 à 11h10
Mardi 1 ^{er} septembre	7h40 à 11h10
Mercredi 2 septembre	Horaire régulier pour tous

Le service d'autobus sera disponible le matin pour les élèves qui y ont droit (avant 7 h 35) ainsi qu'en après-midi (après 14 h 46) seulement. Le service de garde pourra être offert les 27, 28, 31 août et 1^{er} septembre, en après-midi, pour les élèves inscrits.

Si vous n'avez pas remis les [formulaires concernant l'entrée progressive](#), il serait bien de nous les faire parvenir au secrétariat avant le 17 août.

Rentrée scolaire des élèves du primaire

Nous accueillerons les élèves du primaire dans la cour de l'école lors de la première journée de classe, qui aura lieu le jeudi 27 août à 7h40. Il s'agit d'une journée complète. Il faudra prévoir un lunch et des collations.

Horaire de l'école : secteur préscolaire

Arrivée des élèves	07h35	Dîner	11h10
Harmonisation	7h40	Récréation	12h25
Entrée dans l'école	07h58	Quatrième période	12h45
Première période	08h03	Cinquième période	13h45
Deuxième période	08h45	Fin des cours	14h45
Récréation	09h48		
Troisième période	10h06		

Horaire de l'école : secteur primaire

Arrivée des élèves	07h35	Dîner	11h10
Entrée dans l'école	07h40	Quatrième période	12h30
Première période	07h45	Récréation	13h33
Deuxième période	08h45	Cinquième période	13h51
Récréation	09h48	Fin des cours	14h51
Troisième période	10h06		

Pour des raisons de sécurité, **les élèves ne doivent pas se présenter à l'école avant 7h35 le matin et avant 12h25 l'après-midi.** Il est à noter que les élèves entrent à 7h40 dans l'école le matin. Il faut prévoir des vêtements en lien avec la température (ex : pluie).

Fournitures scolaires 2026-2027

Vous trouverez la liste des [fournitures scolaires](#) de votre enfant sur notre site internet. La facture des effets scolaires généraux à payer à l'école sera déposée sur le Clic école, section finances dans la semaine du 24 août prochain. Il vous sera possible d'effectuer le paiement en ligne via votre institution financière par la suite.

Assemblée générale de parents – 24 août 2026

L'assemblée générale de parents aura lieu le 24 août prochain à 18h45 à la salle polyvalente de l'école des Hirondelles. Cette rencontre vous permettra de mieux connaître ce qui se fait dans le milieu de vie de votre enfant et de participer à l'élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école et au comité de parents.

Rencontre de parents- 1re année

La première rencontre de parents aura lieu le 25 août à 18H30. Nous vous invitons à apporter tout le matériel scolaire de votre enfant.

Rencontre de parents- 2 année

Les parents et les élèves de 2e année sont invités à venir rencontrer leur enseignante et déposer leur matériel scolaire le 26 août entre 12H et 16H.

La première rencontre de parents aura lieu le 9 septembre prochain. L'horaire vous sera transmis en début d'année.

Rencontre de parents- maternelle et 3e à 6e année

La première rencontre de parents aura lieu le 9 septembre prochain. L'horaire vous sera transmis en début d'année.

Rencontre de parents- adaptation scolaire

La première rencontre de parents aura lieu pendant les journées pédagogiques avant le début de l'année. L'enseignante ou la TES de la classe communiquera avec vous le 21 août afin de prendre un rendez-vous.

Application mobile Clic école

Plateforme de communication entre l'école et la maison.

Destinée aux parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, l'application mobile Clic école vise à simplifier le quotidien des parents. Elle réunit l'ensemble des renseignements scolaires utiles au suivi scolaire de l'élève, tout en facilitant les communications et la collaboration avec l'équipe-école.

L'application mobile Clic école permet aux parents :

- d'informer l'école d'un retard ou d'une absence à venir, de motiver une absence imprévue ou de consulter l'historique des absences et des retards;
- de consulter les documents officiels comme les bulletins, les relevés fiscaux et les états de compte.

Première étape : créer un compte ou reprendre un compte existant.

Si vous avez déjà créé un compte ou utilisé Clic école l'année précédente, il faudra utiliser le même pour vous y connecter. Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « mot de passe oublié? » pour vous en faire parvenir un nouveau.

Pour toute question, communiquez avec la secrétaire d'école.

Club des petits déjeuners-inscription

En collaboration avec le Club des petits déjeuners, notre école est heureuse d'offrir un programme de petits déjeuners permettant aux élèves de commencer leur journée d'école par un repas complet et nutritif, et ce, dans un environnement bienveillant et chaleureux.

Le petit déjeuner est offert à tous les élèves de l'école. Cependant, votre enfant doit y être inscrit pour y avoir droit. [Voici le lien pour vous inscrire.](#)

Le programme des petits déjeuners débutera à la mi-septembre. Nous vous confirmerons la date au début septembre.

IMPORTANT: Après le 15 septembre, vous devrez inscrire votre enfant par courriel à hirondelles@cssmi.qc.ca

Coordonnées de transport - Plateforme Edubus

Consultez et gérez le transport scolaire de votre enfant à l'aide d'Edubus. Cette plateforme vous permet :

- de consulter les **coordonnées de transport** scolaire de votre enfant (circuits, heures et lieux d'embarquement et de débarquement) ;
- de faire une **demande de place disponible** sur un circuit scolaire (seulement pour les élèves qui ne sont pas éligibles au transport) ;
- d'accéder à la **tarification** pour les élèves fréquentant une école à projet particulier.

Veuillez prendre note que les informations concernant le transport scolaire de votre enfant seront accessibles sur le site Internet du CSSMI, à compter de la mi-août. Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe du transport scolaire au 450-974-2505.

Procédure lors des retards ou de l'absence de l'élève

Les élèves qui arrivent en retard le matin ou le midi **DOIVENT SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT POUR DONNER LA RAISON DE LEUR RETARD.**



Il est très important que votre enfant soit à l'école à 7h35 afin de faciliter la prise de présences en classe et ainsi assurer sa sécurité. Certains élèves arrivent régulièrement en retard à l'école. Ce retard dérange le groupe qui a commencé le travail ou les explications de l'enseignant(e). Il nuit à votre enfant également, car il manque les explications pour effectuer correctement la tâche subséquente. Seuls les retards ou départs hâtifs en raison de visite médicale seront considérés motivés aux fins de l'école.

En cas d'absence de votre enfant, il est de votre responsabilité de nous aviser **via le Clic école** ou d'appeler à l'école pour nous en informer. Le numéro pour nous rejoindre est le (450) 473-7422. Vous pouvez téléphoner à toute heure, puisqu'une boîte vocale est en fonction pour prendre toutes vos informations.

En absence de message téléphonique, la secrétaire doit prendre un temps précieux à téléphoner pour savoir si l'absence de votre enfant est motivée. C'est encore une fois une question de collaboration et de sécurité.

Départ hâtif : changements de dernières minutes

La sécurité de vos enfants est notre priorité. Pour éviter des situations malencontreuses, exceptionnellement, si vous avez une modification à faire concernant le départ de votre enfant à la sortie des classes, l'école peut accepter la modification selon les conditions suivantes : **un courriel doit être envoyé au titulaire, à hirondelles@cssmi.qc.ca et au sdg.hir@cssmi.qc.ca avant 11h00.**

Après ce délai, l'école ne peut garantir le traitement de la demande. Les parents sont responsables d'aviser leur enfant, avant son arrivée à l'école, de la planification du départ.

Si vous devez venir chercher votre enfant au cours de la journée, bien vouloir nous en informer le plus rapidement via le Clic école ou par courriel afin que nous puissions transmettre l'information au titulaire et au service de garde.

Un courriel la veille ou tôt dans la journée facilite le travail de notre secrétaire. Évitez les changements de dernière minute afin de diminuer le dérangement dans les classes et nous assurer de bien préparer votre enfant pour son départ.



Service de garde

Pour toutes les informations concernant le fonctionnement du service de garde, nous vous invitons à consulter le site Internet de [l'école des Hirondelles](#). Vous devez retourner le formulaire d'engagement et le remettre au service de garde.

Pour communiquer avec notre technicienne; sdg.hir@cssmi.qc.ca

Service de traiteur Merenda

Le service de traiteur Merenda sera disponible. Les commandes et la facturation se font en ligne. Les repas seront livrés quotidiennement à l'école. Vous pouvez dès maintenant créer un compte parent en allant sur le site traiteurmerenda.com.

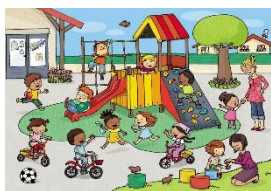
Nous vous rappelons que les enfants qui utiliseront ce service devront apporter leurs propres ustensiles réutilisables. Les ustensiles devront être lavés à la maison.

Circulation dans l'école

Les parents et les visiteurs sont priés de s'identifier au secrétariat à l'entrée principale lorsqu'ils se présentent à l'école afin de signer notre registre de visiteurs. Il est interdit de circuler dans les corridors ou de se rendre dans les classes ou les casiers.

De plus, nos élèves ne sont pas autorisés à ouvrir les portes extérieures de l'école. Il est inutile de cogner dans celles-ci afin que l'on vous ouvre. Une fois celles-ci fermées, vous devez vous présenter au secrétariat.

Accès à la cour

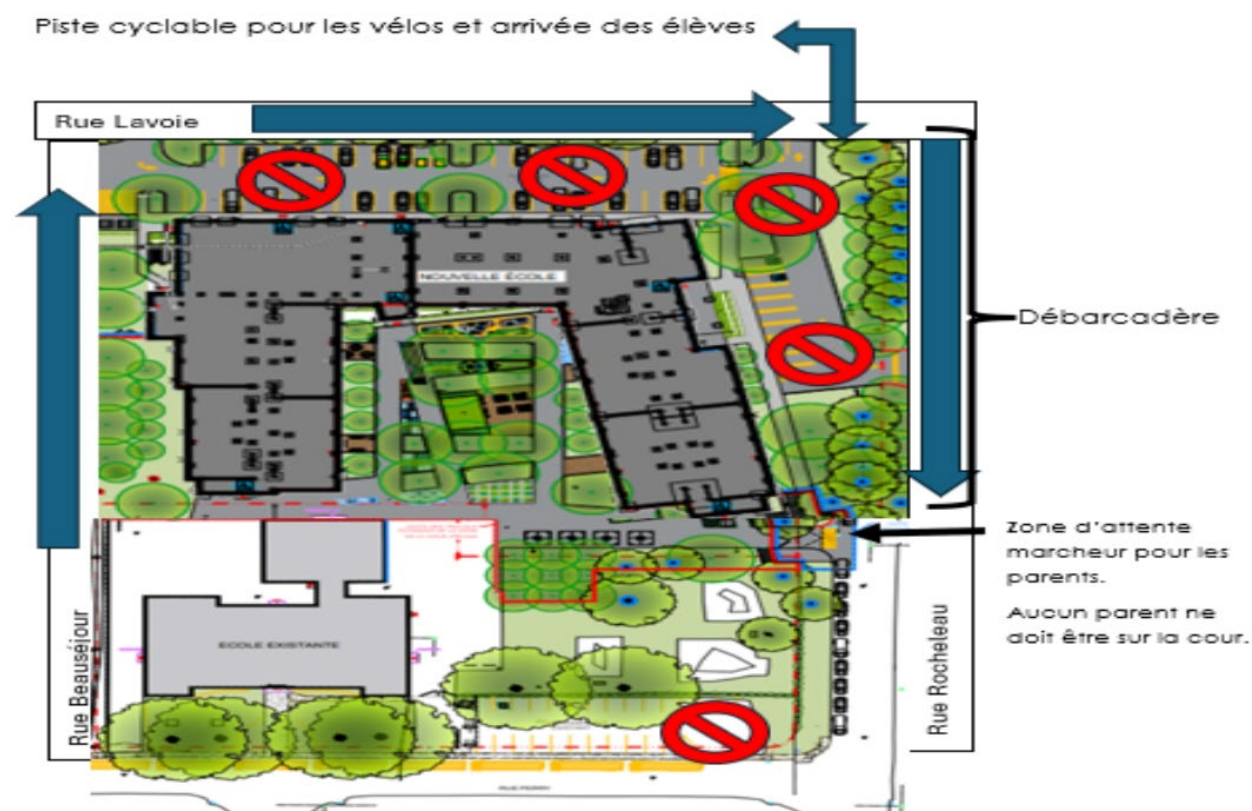


Lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant à l'école, nous vous demandons de rester à la clôture près des supports à vélo. Si vous avez un animal de compagnie, pour la sécurité des élèves, nous vous demandons de le garder en laisse près de vous.

Circulation autour de l'école

Nous avons plus de 600 élèves dans notre école. Le respect de la circulation autour de l'école est essentiel afin d'assurer la sécurité de vos enfants. Si votre enfant a le droit à l'autobus scolaire, nous vous demandons d'utiliser celle-ci. Si vous êtes à distance de marche, nous encourageons la marche pour se rendre à l'école.

Si vous n'avez pas le choix d'utiliser la voiture, nous vous demandons votre collaboration afin de respecter le plan qui suit :



Nous vous invitons à utiliser la rue Beauséjour vers le nord, Lavoie vers l'est et ensuite Rocheleau vers le SUD pour débarquer votre enfant du côté de l'école. Ceci augmentera sa sécurité, car il sera déjà sur le trottoir adjacent à l'école. Il n'aura pas à traverser la rue Rocheleau.

Stationnement

Le stationnement du personnel est interdit aux parents. Merci d'utiliser les rues avoisinantes.

Auto-injecteur d'épinéphrine (ÉPIPEN)



Si votre enfant a une allergie sévère nécessitant l'utilisation d'un auto-injecteur d'Épinéphrine, vous devez, le premier jour d'école, nous remettre l'Épipen de votre enfant avec l'étiquette de la pharmacie qui doit contenir : le nom complet de l'enfant, la date d'expiration du médicament, la posologie, le nom du prescripteur.

Rencontre avec le personnel

Si vous désirez rencontrer :

- 1) le titulaire de votre enfant : Vous devez prendre rendez-vous en communiquant par courriel avec celui-ci.
- 2) la technicienne en service de garde ou une éducatrice : vous devez prendre rendez-vous en communiquant à l'adresse suivante : sdg.hir@cssmi.qc.ca
- 3) une éducatrice spécialisée (TES), professionnelle ou la direction-adjointe ou la direction : vous devez prendre rendez-vous en communiquant à l'adresse suivant : hirondelles@cssmi.qc.ca

Oubli d'objets et effets scolaires

Afin de favoriser les apprentissages, l'élève apporte à l'école le matériel et les objets nécessaires à sa réussite scolaire, le tout bien identifié. Cela comprend les effets scolaires et tout document attendu par les enseignants. Il est de **la responsabilité du parent** de s'assurer que son enfant ait tout ce dont il a besoin avant de quitter pour l'école (matériel, boîte à lunch, veste, souliers, pantalon de neige, mitaines, etc.). Si un oubli a lieu, nous ne pouvons pas vous garantir qu'il recevra l'objet au moment opportun (ex : collation).

Après 14h55, les élèves ne sont pas autorisés à aller en classe pour chercher des objets oubliés.